

tantôt, je croyais que cet amendement faisait état de collusion et qu'il était donc probablement irrecevable. (*Exclamations*)

Si je dis cela, monsieur l'Orateur, c'est que la collusion entre le parti libéral et les Créditistes constitue un geste honteux qu'ils ne pourront jamais faire oublier. (*Applaudissements*)

A mon avis, ce n'est qu'un échange de bons procédés à l'endroit de la clique libérale qui, il y a quelques années à peine, a jugé opportun d'appuyer le Crédit social à propos de l'argent libre de dette. Pour ma part, je vois d'un très bon œil les événements qui se sont déroulés ici. Nous avons défait le gouvernement, accomplissant ainsi une chose que beaucoup de Canadiens attendaient depuis trois ans. (*Applaudissements*)

A mon avis, en ce qui concerne notre région, la défaite du gouvernement permettra aux habitants de la Nouvelle-Écosse d'obtenir le juste traitement qu'ils méritent, et que le gouvernement actuel refusait à la Chambre il n'y a pas tellement longtemps.

L'hon. Mlle LaMarsh: Depuis l'élection du chef actuel de l'opposition (M. Stanfield).

M. MacInnis: J'entends une remarque venant du député de Niagara-Falls. Je dirai autre chose plus tard, mais je signalerai maintenant à l'honorable représentante qu'on m'a dit, en dehors de la Chambre, qu'on ne récolte plus de pêches dans la péninsule du Niagara, mais des raisins verts. Je dirai autre chose plus tard à l'honorable représentante.

En plus de renverser le gouvernement qui refuse de reconnaître les problèmes de la Nouvelle-Écosse, le mouvement syndical canadien a fait rejeter le bill n° C-186. Les membres du Nouveau parti démocratique et de nombreux libéraux opposés à ce bill ont maintenant l'occasion d'éviter de se prononcer sur lui en exhortant le premier ministre (le très honorable M. Pearson) à prendre une retraite prématurée et à laisser le Parlement poursuivre les travaux que nous sommes ici pour abattre.

On a reproché à ceux d'entre nous qui siègent de ce côté-ci de la Chambre de ne pas se mettre d'accord, mais lorsque nous l'avons finalement fait et que nous avons voté contre le gouvernement, qu'avons-nous constaté? Le premier ministre a tenté d'exercer son autorité à longue distance. Il est regrettable qu'on

[M. MacInnis.]

l'ait fait revenir pour la deuxième fois cette année du Sud ensoleillé. Il rentre de la Jamaïque et, à la télévision canadienne ainsi qu'à la Chambre des communes, il parle de ceux qui ont provoqué la chute de son gouvernement.

● (9.40 p.m.)

Le premier ministre parle de responsabilité; à ce propos, il adresse des remerciements aux Canadiens et au Parlement. Tout ce que je lui demande, c'est qu'il fasse honneur à ses obligations. En 1965, les Canadiens ont donné au premier ministre un mandat dont le terme n'expirera qu'en 1970. Depuis deux ans, le premier ministre n'a cessé de se soustraire à cette responsabilité. Il parle de responsabilité, d'un parti libéral uni; de ce que ce parti ferait dans l'opposition même avec un gouvernement minoritaire.

L'autre jour, le ministre des Finances a soutenu que le dollar canadien était mis à l'épreuve, ainsi que le gouvernement et le ministre des Finances. Je suis tout à fait d'accord là-dessus. Je vous signale, monsieur l'Orateur, que sur 28 ministres, nous en avons dix présents aujourd'hui.

Ceux que nous jugeons cet après-midi se sont parfois aperçus, comme a dit le député d'Acadia (M. Horner) tantôt, en reprenant l'expression du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen), qu'il faisait trop chaud dans la cuisine, en particulier quand les députés de Bow-River (M. Woolliams) et du Yukon (M. Nielsen) avaient la parole. Nous ne voyons que quelques-uns des 28 ministres et il leur est arrivé de n'être que deux.

Je crois que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) trouve aussi qu'il fait trop chaud près des fourneaux. J'aimerais lui rappeler les prédictions qu'il a faites en 1963. Je ne critique pas tous les membres du gouvernement. Je dois complimenter le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'est révélé un grand prophète et j'approuve une déclaration qu'il a faite en 1963. Il disait alors: «Si nous élisons un gouvernement qui n'est pas majoritaire, ce serait désastreux pour notre gouvernement». Il faut reconnaître qu'il ne s'est pas trompé dans ses prédictions. C'est le 6 mars 1963 qu'il disait cela. Il aurait pu ajouter «désastreux pour le Canada». Ce qui m'étonne, c'est que cette fameuse boule de cristal lui ait été passée à lui, et non au premier ministre. Le secrétaire d'État aux